

CHSCT des Hauts-de-Seine

Déclinaison départementale du protocole d'accompagnement d'un personnel en souffrance du fait de la scolarisation d'un élève ayant des problèmes graves de comportement

Le protocole s'applique à l'accompagnement RH des personnels, il est complémentaire de l'accompagnement de l'élève et de sa famille dans le cadre habituel

Protocole académique :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/santeSecuriteTravail/04/6/gt_rps_protocole_daccompagnement_2016_09_15_713046.pdf

Contacts pour l'accueil d'un élève à troubles du comportement

Ressources	Rôle	Contact
Enseignant référent	Suivre l'élève en situation de handicap pendant toute sa scolarité ; affecté à un secteur ; coordonne l'équipe de suivi de la scolarisation	http://cache.media.education.gouv.fr/file/eleves-handicapes/09/9/6-2017-02-23_annuaire_enseignants-referents-2017_723099.pdf
PRH Professeurs ressources handicap du 2d degré	Assister les équipes pédagogiques qui scolarisent des élèves handicapés (titulaires du 2CA-SH ou du CAPPEI)	http://www.ac-versailles.fr/cid115253/personnes-ressources.html Copie de la saisine à l'EN ASH
Service social en faveur des élèves	Prévenir l'échec et le décrochage scolaire : suivi des élèves en difficulté, aide à la construction du projet personnel de l'élève ; prévention et protection des mineurs en danger ou en risque de l'être.	Tél. : 01 71 14 28 66 - ce.ia92.as@ac-versailles.fr http://www.ac-versailles.fr/cid109466/service-social-en-faveur-des-eleves.html
Service médical en faveur des élèves	Veiller au bien être des élèves, contribuer à leur réussite, les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective ».	Tél : 01 71 14 28 73 - ce.ia92.sps@ac-versailles.fr
Service infirmier en faveur des élèves	Conseiller en matière de prévention, d'éducation à la santé, d'hygiène et de sécurité auprès des directeurs d'école et des chefs d'établissement.	Tél. : 01 71 14 28 79 - ce.ia92.si@ac-versailles.fr http://www.ac-versailles.fr/cid109421/actions-de-prevention.html
Chargé de mission liaison Dsden-tgi	Assurer l'interface entre les services de la justice, de la police et de l'éducation nationale à la direction académique.	Tél. : 01 71 14 28 04 - Philippe.Germain-Vigliano@ac-versailles.fr
Psychologues de l'éducation nationale	Mobiliser les expertises au service de la prise en compte du développement psychologique, cognitif et social des élèves pour assurer leur parcours de réussite.	Tél : 01 71 14 27 75 - ce.ia92.io@ac-versailles.fr IEN-IO
Pôle ressource de la circonscription	Dispenser des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en difficulté	IEN de circonscription
IEN-ASH	Coordonner l'ASH dans le département IEN en charge des élèves en situation de handicap 2 dans le département	<p>I.E.N.-A.S.H. 1 Nord 22e circonscription Martine AUSSIBEL Conseillère pédagogique A.S.H. : Florence HARENCZYK Téléphone : 01 71 14 28 58 Conseillère pédagogique A.S.H. : Agnès RAHMANI Téléphone : 01 71 14 29 23 Secrétariat : Marie-Alex GUILLAUME - Téléphone : 01 71 14 27 69</p> <p>I.E.N.-A.S.H. 2 Sud 24e circonscription Hélène BAUREPAIRE Conseillère pédagogique A.S.H. : Béatrice CHAMPROUX Téléphone : 01 71 14 29 22 Conseillère pédagogique A.S.H. : Cécile SOIN Téléphone : 01 71 14 29 20 Secrétariat : Kelly GRADEL - Téléphone : 01 71 14 27 70</p> <p>http://www.ac-versailles.fr/cid109559/organisation-de-l-a.s.h.-92.html</p>

Votre école, votre établissement accueille un élève à trouble du comportement

Contacts pour les personnels en difficulté

Interlocuteurs pour les agents	Rôle	Contact
Médecin des personnels	Définit et met en œuvre une politique de prévention dans le domaine de la santé, conseille l'administration, les agents, et leurs représentants.	Tél. : 01 71 14 27 02 ce.ia92.medecindespersonnels@ac-versailles.fr http://www.ac-versailles.fr/cid109675/medecine-de-prevention-des-personnels.html
Psychologue du travail	Accompagne les agents dans leur quotidien professionnel, lorsque ceux-ci éprouvent des difficultés (comme le stress au travail)...	Tél. : 01 30 83 49 34 ce.psychologuedutravail@ac-versailles. http://www.ac-versailles.fr/cid112784/risques-psychosociaux.html
Réseau PAS	Permet aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone (Espaces d'Accueil et d'Ecoute).	Tél. : 0805 500 005 http://www.ac-versailles.fr/cid109673/reseaux-pas.html
Service social des personnels	Intervient lors de difficultés professionnelles (mutation, reconversion, reclassement...) ou personnelles	Tél. : 01 71 14 28 64/63 - ce.ia92.asp@ac-versailles.fr http://www.ac-versailles.fr/cid109597/medecins-et-assistants-sociaux-pour-les-personnels.html
Assistant de prévention	Assiste et conseille le chef de service, auprès duquel il est placé, dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail	Adresse mail de votre circonscription
DRH - service des accidents du travail	Statue sur l'imputabilité au service d'un accident de travail	Tél. : 01 71 14 27 13 - ce.ia92.drh-atmp@ac-versailles.fr http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid109385/les-accidents-de-service-de-trajet-et-du-travail.html
Registres de santé et de sécurité au travail	Alerte et signale une situation susceptible de dégrader la santé ou la sécurité au travail Registres présents dans tous les locaux de travail (écoles, circonscription, établissement, services déconcentrés) Registres de santé et de sécurité au travail ; Registres de signalement d'un danger grave et imminent	http://www.ac-versailles.fr/dsden92/cid109393/generalites.html

L'AGENT victime d'une agression par un élève à troubles du comportement

